

devrait *maintenant* prendre place dans les archives officielles du Département des Travaux Publics ?

Croyez-moi, Cher Monsieur de Boucherville,

Votre bien dévoué,

(Signé) P. GARNEAU,

Commissaire.

Vraie copie,

ERNEST GAGNON,

Sec. Dép. T. P.

Boucherville, 14 juillet 1889.

L'honorable P. GARNEAU,

C. T. P.

Québec.

Mon Cher Monsieur,

J'aurais répondu plus tôt à votre lettre du 8 du courant, mais j'ai voulu consulter ma correspondance pour savoir si j'avais quelque lettre de Mgr Taschereau sur le sujet que vous mentionnez. Je n'ai rien trouvé dans les listes de lettres qui m'avaient été faites par M. E. Gagnon. Autant qu'il m'en souvient, il n'y a jamais eu de communication officielle avec Mgr Taschereau, et c'est de vive voix